



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 13 juillet 2023

Fête nationale du 14 juillet : mesures de prévention des risques de troubles à l'ordre public en vigueur

Afin de prévenir les risques de troubles à l'ordre public au cours des festivités du 14 juillet, le préfet du Finistère, Philippe MAHÉ, rappelle que le gouvernement a décidé par décret l'interdiction de la vente, du port, du transport et de l'utilisation des articles pyrotechniques et des artifices de divertissement dans toute la France jusqu'au 15 juillet inclus.

En complément, **les mesures administratives suivantes sont toujours en vigueur jusqu'à cette même date dans le Finistère :**

- **sur l'ensemble du département, sont interdits, jusqu'au 15 juillet 2023 inclus la vente au détail** dans les établissements commerciaux ou dans les stations services implantées dans toutes les communes du département du Finistère et le transport sans motif légitime sur le territoire de ces mêmes communes, **dans un récipient transportable, de produits chimiques, inflammables ou explosifs sous la forme liquide, solide ou gazeuse** (en particulier : essence, acide sulfurique, soude, chlorate de soude, alcool à brûler et solvants) ;
- **sur le territoire de Brest Métropole, des communes de Saint-Renan et de Quimper, jusqu'au 15 juillet 2023 inclus, sont également interdits le port et le transport, sans motif légitime, d'armes, de munitions et d'objets pouvant constituer une arme** au sens de l'article 132-75 du code pénal.

Par ailleurs, sur le territoire de Brest Métropole, la circulation des bus et tramways sera arrêtée dès 22h.

Ces mesures visent à permettre à chacun et chacune de profiter de ce moment de rassemblement républicain qu'est la fête nationale du 14 juillet.

Les forces de l'ordre seront une nouvelle fois particulièrement mobilisées et attentives pour prévenir d'éventuelles tentatives de troubles ou dégradation, en protection des personnes et des biens.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr